



« Le Groupe Lexsi est un cabinet d'audit en sécurité informatique. Il y a 4 ans, nous avons créé le département de veille et d'enquête sur les menaces Internet. Ce dernier a pour objectif de disposer des outils et des hommes permettant de détecter les risques transactionnels, les risques de fuite d'information, les risques d'atteinte au système d'informa-

tion et les risques de déstabilisation informationnelles. Cela demande des outils techniques puissants et également les moyens humains de comprendre l'information et de pouvoir réaliser des enquêtes pour qualifier ces incidents et donner des recommandations à nos clients. Cette équipe a notamment des compétences linguistiques, en russe, portugais, chinois, allemand, japonais,

anglais, espagnol. On essaie d'avoir la couverture la plus large possible, parce que les menaces qui vont toucher une entreprise française ne sont généralement pas des menaces qui viennent de France.

Au sein de Lexsi, nous sommes 80 personnes, et onze personnes au département de veille et d'enquête, dont deux développeurs et 8 analystes.

VM : – Quels types de clients avez-vous ?

N.W. : – Des établissements bancaires, français et internationaux, des laboratoires pharmaceutiques, des représentants de l'industrie, des services, de la défense, des assurances, des opérateurs de télécoms. Ce sont plutôt de grandes entreprises avec une forte notoriété. Nous essayons d'établir des périmètres de surveillance qui soient le plus précis possible, d'être très spécifiques par

rapport à la problématique de chaque client. Nous nous focalisons sur ce qui est le plus important. Pour les banques, ce sont les cas de phishing, les virus et les chevaux de Troie, dans la pharmacie, l'étude des réseaux de cybercriminalité pharmaceutique, dans le monde des jeux, la cybercriminalité des jeux, faux casinos, loteries, etc., pour ce qui est de la défense et de l'industrie, nous sommes souvent ciblés sur les fuites d'information et les déstabilisations de l'entreprise. On travaille bien sûr sur la marque, mais également sur ce qui définit une entreprise sur Internet (informations techniques, services en ligne...).

Le coût de nos prestations est relatif à la charge de travail de l'analyste. Nos contrats se situent entre 20 000 et 100 000 euros annuels.

VM : – En France, les entreprises ont-elles pris conscience de l'importance des risques informationnels ?

N.W. : – Certaines grandes entreprises ont fait des mutations très rapides sur ce sujet. Il y a deux ans, les cellules de veille internes étaient encore très